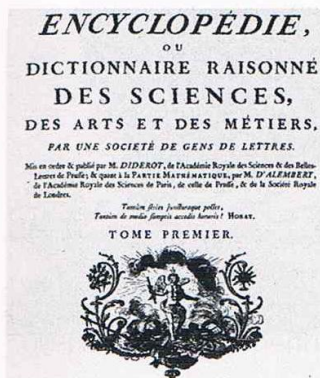
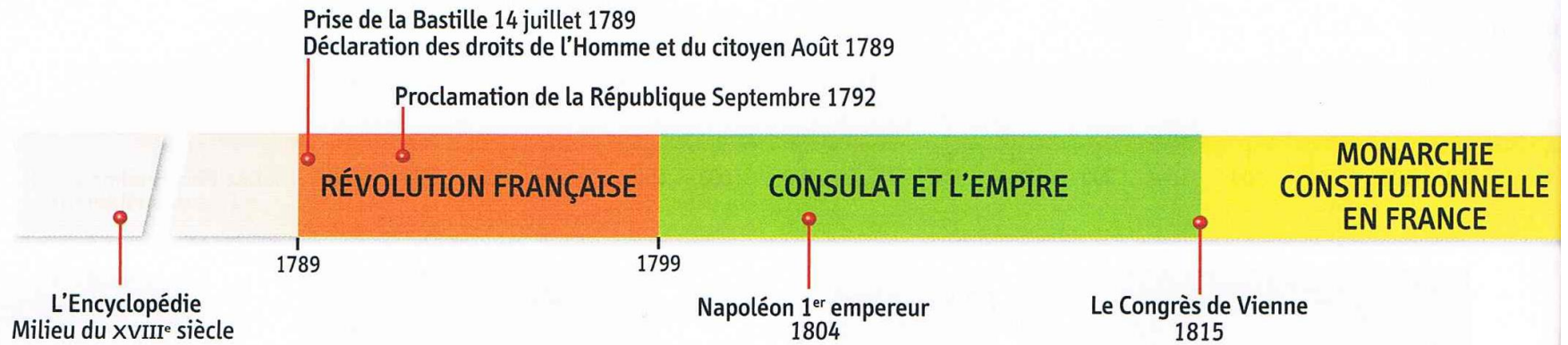
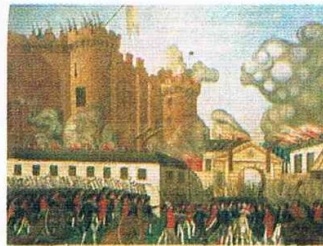


# Programme de 4<sup>e</sup>



**1. L'Encyclopédie**  
L'Encyclopédie est écrite en France sous la direction de Diderot et d'Alembert. Elle fait la somme des connaissances de l'époque tout en critiquant l'absolutisme.



**2. La prise de la Bastille et la déclaration des droits de l'homme**  
En juillet 1789, les Parisiens s'emparent de la Bastille. C'est la fin de la monarchie absolue.

**3. Proclamation de la République**  
En 1792, la royauté est renversée et la République est proclamée en septembre. Le roi est guillotiné quelques mois plus tard.



**4. Napoléon 1<sup>er</sup> empereur**  
En 1798, Napoléon s'empare du pouvoir par un coup d'État, puis, en 1804, il se fait sacrer empereur.



**5. Le Congrès de Vienne**  
En 1815, Napoléon est définitivement battu. Le Congrès de Vienne rétablit les anciens rois et fixe les nouvelles frontières.

Établissement du suffrage universel masculin 1848  
Abolition de l'esclavage 1848

Jules Ferry et l'école gratuite,  
laïque et obligatoire  
1882

Loi de séparation  
des Églises et de l'État  
1905

II<sup>e</sup>  
RÉP.

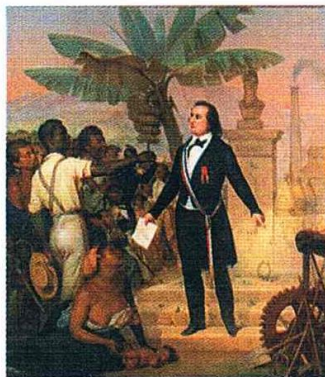
SECOND EMPIRE  
(NAPOLÉON III)

TROISIÈME RÉPUBLIQUE

Affaire Dreyfus 1894-1906

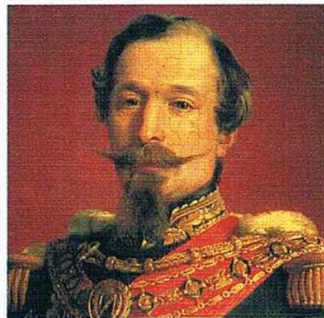
1848 1852

1870



### 6. La Deuxième République

En 1848, une révolution renverse le roi Louis-Philippe. Le gouvernement provisoire de la II<sup>e</sup> République abolit l'esclavage et établit le suffrage universel masculin.



### 7. Napoléon III et le Second Empire

En 1852, par un coup d'État, Louis-Napoléon renverse la République. Il crée le Second Empire.



### 8. Jules Ferry

Sous la III<sup>e</sup> République, Jules Ferry fait voter des lois qui rendent l'école gratuite, laïque et obligatoire (1882).



### 9. L'affaire Dreyfus

Dreyfus est un officier français juif que l'armée accuse d'espionnage alors qu'il n'est pas coupable. L'affaire divise les Français. Il est finalement innocenté.



### 10. La séparation de l'Église et de l'État

En 1905, l'État se sépare de l'Église. L'État garantit le libre exercice des cultes mais n'en subventionne plus aucun.